



RÔLE DU PRESIDENT

Il doit être licencié à la FFF.

Il est membre du Bureau et du Comité Directeur, élu pour 3 ans (voir Statut du club), et de ce fait participe aux réunions du Bureau et du Comité Directeur.

Le Président travaille en étroite collaboration avec les autres membres du Bureau et du Comité Directeur, plus particulièrement avec le vice-Président, le Secrétaire et le Trésorier.

Il coordonne toutes les activités du club via les différents Pôles.

Il représente et véhicule auprès des différents partenaires (administrations, clubs, parents, sponsors, etc...) l'image du club.

Il doit fédérer les forces vives du club dans un projet et une ambition en commun et pour cela être un bon coach. Il doit être polyvalent et posséder des talents d'organisateur et de communicant.

Il assure :

- L'exécution des décisions de l'assemblée générale, du Bureau, du Comité Directeur et d'assurer le bon fonctionnement général du club.
- La signature, après avis des instances du club, de tous les courriers qui engagent la responsabilité du club et sa pérennité dont ceux traités au rôle d'employeur.
- La définition de la politique sportive du SMPFC en concertation avec le Bureau.
- La préparation de l'avenir du club par la formation et l'information tant sur le plan technique qu'administratif.
- La promotion, l'amélioration et le développement de la pratique du Football féminin et masculin.
- La garantie d'un club éthique sous toutes ses formes.
- La définition des rôles et des objectifs de chaque éducateur et dirigeant en concertation avec le Bureau, le Pôle Sportif et la commission sportive.
- Les relations privilégiées avec les Municipalités et la Communauté de Commune Estuaire et Sillon.

-La définition des rôles et des objectifs de chaque membre du Bureau et des responsables de Pôle en collaboration avec le Bureau.

Autres tâches :

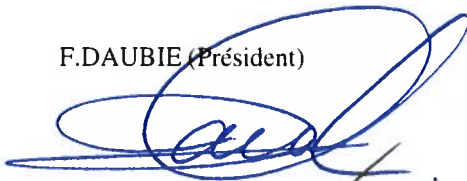
- Arbitrage des décisions ou des conflits de l'équipe dirigeante.
- Participation aux réunions du District, de la Ligue ou autres autorités administratives.
- Participation aux manifestations du club et à leur organisation.
- Veiller au respect des règles de sécurité, de la charte et du règlement intérieur
- S'assurer des bonnes relations humaines au sein du Club et vis à vis de l'environnement extérieur

Validé en Bureau le 08 Mars 2018.

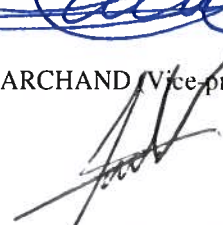
Pour le Savenay Malville Prinquiau Football Club,

Signatures des membres du Bureau :

F.DAUBIE (Président)



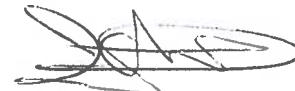
A.MARCHAND (Vice-président)



S.DIERE (Vice-président)



V.COCHARD (Vice-président)



JL.CHEVRIER (Secrétaire général)



L.BACUS (Secrétaire adjoint)



F.MARSAC (Secrétaire jeunes)



B.MONTOURCY (Trésorier)



T.ARTUS (Trésorier adjoint)



F.GUERIN (Trésorier adjoint)

